



MAIRIE  
DE  
**VILLE DIEU**

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

DU JEUDI 25 NOVEMBRE 2010

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Armelle Dénéreaz ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ; Roland Fontana ; Caroline Lefèvre ; Jean-Laurent Macabet ; Guillaume Portugues ; Olivier Sac.

Étaient excusés : Pierre Arnaud, premier adjoint ayant donné procuration à Yves Tardieu ; Valéry Barbato ; Nadine Bernard ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ayant donné procuration à Guillaume Portugues ; Jean Marie Dusuzeau ; Aurélie Monteil ; Majo Raffin, quatrième adjointe ayant donné procuration à Armelle Dénéreaz.

Yves Tardieu est nommée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 45.

### **I. AUGMENTATION DE LA TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT**

Le maire rappelle la discussion lors de la précédente séance du conseil municipal sur l'augmentation possible de la TLE. Après réflexion et discussion, le maire propose d'augmenter le taux de la TLE à 4% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. *Unanimité.*

### **II. DELIBERATION POUR LE MAINTIEN DU SERVICE DES DOUANES A CAIRANNE**

Le maire fait part à l'assemblée du courrier reçu de Vincent Sève, maire de Cairanne sollicitant le soutien des mairies pour le maintien du service des douanes de Cairanne menacé d'être délocalisé à Avignon en 2011. *Unanimité.*

### **III. DEVIS POMPES A CHALEUR DE LA SALLE POLYVALENTE**

Le chauffage de la salle polyvalente est tombé plusieurs fois en panne depuis quelques mois. L'entreprise qui l'avait installé est venue réparer et a fait un devis pour le remplacement de deux pompes de circulation. Le devis s'élevant à 3 336,84 €, le conseil décide de demander plus de détails sur le devis avant d'accepter.

### **IV. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE LA SOCIETE DE LECTURE**

Vendredi 10 décembre aura lieu l'après-midi « Contes en Vaucluse », ouvert à tous et où participeront les enfants de l'école. Pour financer cette action, la Société de lecture demande une subvention exceptionnelle de 100 €. *Unanimité.*

### **V. DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL PAR LA GAZETTE**

L'association La Gazette souhaite utiliser le local de l'ancienne bibliothèque pour ses activités. Le maire propose une convention mettant à disposition ce local à titre gratuit et à condition que la commune puisse le récupérer lorsqu'elle en a besoin (chantier d'insertion ou accueil des touristes pour l'été 2011). *Unanimité.*

## **VI. QUESTIONS DIVERSES**

### **1. Fonctionnement du service public d'assainissement non collectif (SPANC)**

Cette compétence est déléguée à la Copavo. Elle était en charge de l'instruction des dossiers pour les constructions nouvelles mais la législation sur le SPANC a évolué et la Copavo doit désormais contrôler les installations existantes pour vérifier leur conformité. Elle a embauché un technicien spécialisé pour réaliser les instructions et contrôles qui seront payants. Les tarifs ont été fixés à 50 € pour le diagnostic d'installation et 110 € pour le diagnostic de conception et d'exécution.

### **2. Informations urbanisme**

#### **a. Levée du droit de préemption urbain**

Le maire informe le conseil de la levée du droit de préemption urbain sur la maison de M. Despigaelere, Rue des Garcins.

#### **b. Permis de construire**

Valéry et Sylvaine Barbato ont déposé un permis de construire pour une maison individuelle à la Gardette Ouest, en zone Uc, le 31/08/2010. Accordé le 14/10/2010.

Patrick et Sylvie Marie ont déposé un permis de construire pour la réhabilitation de la maison dont ils sont propriétaires quartier La Montagne, en zone Nh, le 29/10/2010. En cours d'instruction.

Caroline Nancy a déposé un permis de construire pour la réhabilitation de sa maison à La Gardette Est, en zone Nh, le 03/11/2010. En cours d'instruction.

#### **c. Déclaration préalable**

M. et Mme Studer ont déposé une déclaration préalable pour la construction d'une piscine quartier Pierre Prad, le 22/10/2010. Accordé le 12/11/2010.

### **3. Proposition de M. Astruc**

M. et Mme Astruc, qui ont la maison à côté du stade, sont très dépendants et ne peuvent plus rester chez eux. Leur neveu, propriétaire de la maison, a fait part de son souhait de vendre la maison. Il aimerait que la commune l'achète, pour cela il est prêt à baisser le prix et à attendre. Un courrier va lui être fait pour le remercier en lui précisant que la situation financière actuelle ne permet pas l'acquisition de ce bien mais qu'elle est tout de même intéressée.

### **4. Demande de Manfred Ernst**

Il est propriétaire d'une maison dans l'impasse des Templiers et a racheté la maison du Père Mathieu, en face de la sienne, qu'il restaure dans son volume existant. Il a déposé une déclaration préalable pour des modifications d'ouvertures et la création d'une terrasse, qui lui a été accordé. Il souhaiterait créer une ouverture sur le terrain communal de la Maison des Templiers. Seule la mairie peut donner son accord pour cette ouverture, cela aurait pour conséquence de créer une servitude et empêcherait tout aménagement futur de ce terrain. Après discussion, le conseil décide à l'unanimité de ne pas donner son accord.

### **5. Point sur les travaux**

Chemin du Coustias et des Tons : Alain Bertrand a terminé les travaux.

Chemin de l'Aygues et des Faïnes : Sébastien Abély a terminé le nivellement.

Chemin de Villedieu à Buisson : Frédéric Serret a fait les travaux et créé le débouché sur la RD 94.

Cimetière : Alain Bertrand a enlevé les fondations, Gilles a fait l'enduit. Il faut rajouter de la terre, la cave est d'accord pour donner la terre qu'elle a. Il faut aller voir pour tracer le mur et décider pour le columbarium.

Salle Pierre Bertrand : Jean-Claude Tricart a terminé de faire les coffres pour cacher les tuyaux.

Salle polyvalente : José Louis posera demain la rampe dans l'escalier qui monte à la salle des associations. La porte d'entrée a été réparée une fois de plus aujourd'hui.

Panneaux d'affichage : Grégory Spengler met du liège sur les panneaux car le bois est trop dur pour afficher.

## 6. Agenda

- vendredi 26 novembre : assemblée générale de La Gazette
- dimanche 28 novembre : marché de Noël (La Ramade)
- vendredi 10 décembre après-midi : comtes à la bibliothèque
- dimanche 12 décembre : repas du club des Aînés
- mardi 14 décembre : remise des colis aux Aînés
- jeudi 16 décembre : conseil municipal
- dimanche 19 décembre : loto du club des Aînés
- mercredi 22 décembre : remise des colis aux employés
- vendredi 31 décembre : réveillon (cdf)
- vendredi 7 janvier : vœux de la municipalité
- dimanche 9 janvier : loto de la société de lecture
- lundi 10 janvier : assemblée générale de la Confrérie
- jeudi 20 janvier : conseil municipal
- samedi 29 janvier : loto de La Gazette
- jeudi 3 février : assemblée générale du club des Aînés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 05.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 16 décembre à 20 heures 30.